

Présentation de l'AFPDB

3 décembre 2008

**Conférence de Presse
Hôtel Le Meurice, Paris**

PRÉSENTATION DE L'AFPDB

- Genèse
 - Objet
- Membres et conditions
- Classification des produits
- Organes statutaires

Genèse

- Une profession mature
- Des acteurs de stature mondiale
- Qui se dotent d'une structure représentative
- Création le 5 mai 2008
- Une représentativité établie
- Lancement le 3 décembre 2008

Objet

- Représentation et défense des droits et des intérêts des membres
- Définition et communication des positions des membres
- Développement de la notoriété des produits et des membres
- Étude de toute question d'intérêt collectif
- Élaboration de recommandations & force de proposition dans les phases de consultation
- Information des membres
- Interlocuteurs privilégiés: autorités de tutelle – Commission Européenne – organismes normatifs & régulateurs – organismes professionnels – clientèles professionnelles & de particuliers – presse spécialisée & générale – marchés & plateformes

Membres

Conditions

- Être émetteur de produits dérivés ou prestataire de services d'investissement agissant en qualité d'originateur de produits dérivés
- Jouir d'une présence directe en France dans la structuration, l'émission, la cotation & la distribution de produits dérivés
- Procéder à des demandes régulières d'admission de produits dérivés



Produits

- Emis sous appel public à l'épargne (principalement bons d'option warrants ou certificats) par un établissement de crédit.
- Emis dans un **marché primaire**, mais aussi (l'une de leurs particularités) négociables dans un **marché secondaire liquide**.
- S'adressent à un public large.
- Caractéristiques relativement standardisées pour une meilleure compréhension du public.

Classification des produits

- Les produits d'investissement
 - Produits d'indexation pure (100%) : reproduire au plus proche les variations d'un actif sous-jacent.
 - Produits de rendement (Bonus, Jet, Sprint...) : améliorer le couple rendement/risque versus un investissement direct sur l'actif sous-jacent.
- Les produits à effet de levier
 - Options simples (call, put Warrants, « Cappé/Flooré »...) : amplifier les mouvements du sous-jacent - Univers optionnel : volatilité, valeur temps - Risque limité à la somme investie.
 - Produits à barrière (Turbos...) : effet de levier équivalent à celui d'un achat ou d'une vente à découvert de l'actif sous-jacent.
 - ✓ Possibilité de désactivation à une valeur faible ou nulle : cas où la barrière ("stop loss") est atteinte par le cours du sous-jacent.
 - ✓ Risque limité à la somme investie.

Association Loi 1901 : organes statutaires (1/2)

- L'Assemblée Générale
 - Comprend tous les membres
 - Approuve les comptes
 - Délibère sur les questions à l'ordre du jour
- Le Comité Exécutif
 - Composé de 3 membres
 - Définit la politique de l'association
 - Institue des groupes de travail
- Le Secrétaire Général
 - Nommé par le Comité Exécutif
 - Responsable de l'exécution des décisions de l'AG

Association Loi 1901 : organes statutaires (2/2)

- Composition du Comité Exécutif
 - Président : Thibault GOBERT - BNP Paribas
 - Trésorier : Olivier GENTIER - Société Générale
 - Alban SOUBIGOU - Citi
- Le Secrétaire Général
 - Thibaud RENOULT - Commerzbank

Retrouvez toutes les informations sur www.afpdb.fr



Accueil

Association

Actualités

Produits

Membres

Pour recevoir nos publications

Entrez votre e-mail

Ok

Association Française
des Produits
Dérivés de Bourse

Code ACI : CLC04A1
20 boulevard des Italiens
75009 PARIS

AFPDB

L'AFPDB a été fondée le 5 mai 2008 à Paris, par BNP Paribas et Société Générale, auxquels se sont ajoutés les principaux membres représentatifs du marché des produits dérivés de Bourse. La définition de ces produits, au sens de l'AFPDB, est la suivante : il s'agit de produits émis sous appel public à l'épargne (principalement des bons d'option warrants ou certificats) par un établissement de crédit et dont la performance est toujours objective et connue au moment de l'émission. Ces produits font à la fois l'objet d'un marché primaire, mais aussi – et c'est l'une de leurs particularités – d'un marché secondaire efficient et liquide. Ils s'adressent à un public large, et ont ainsi la plupart du temps des caractéristiques relativement standardisées pour une meilleure compréhension du public.

Depuis ses débuts et le premier warrant coté en bourse en 1989, cette industrie a connu une croissance très significative et a atteint un fort niveau de maturité. Selon les statistiques publiées par NYSE-Euronext en 2008, la taille de ce marché en France s'établissait autour de 3,5 milliards d'euros échangés en bourse en 2003 et 2004. Il était de 10 milliards d'euros en 2006 et de 16 milliards d'euros en 2007. Le marché français à lui seul représente 50% des volumes enregistrés sur les 4 bourses européennes de NYSE-Euronext.

Afin de bien mener sa mission, qui repose sur sa légitimité, l'AFPDB se doit de remplir les critères de représentativité de son industrie de référence. C'est ainsi qu'au moment de la première assemblée générale de l'AFPDB, ses membres représentent plus de 70% des produits, 70% des transactions, et 70% des volumes échangés sur le marché réglementé.

L'AFPDB n'exerce pas d'activité commerciale. Outre son [objet](#) tel que défini dans ses statuts, l'association a pour double objectif de :

- Promouvoir l'image des produits dérivés de Bourse et de cette industrie en général en France.
- Proposer, renforcer et améliorer le cadre régissant cette activité en France, et particulièrement sur la partie réglementaire, mais aussi sur les aspects de négociation, de distribution, et de commercialisation auprès du public afin d'en favoriser la compréhension.

La conclusion des travaux de l'AFPDB, ses positions et son analyse du marché des produits dérivés de Bourse font l'objet de [communiqués](#) réguliers et de [publications](#), dont nous vous proposons d'être tenu informé régulièrement en nous laissant vos coordonnées.

[Mentions légales](#)

Association Française des Produits Dérivés de Bourse ©

ANALYSE STATISTIQUE

Grandes tendances d'évolution du marché des Produits Dérivés de Bourse

Explications de 2007 à 2008 :

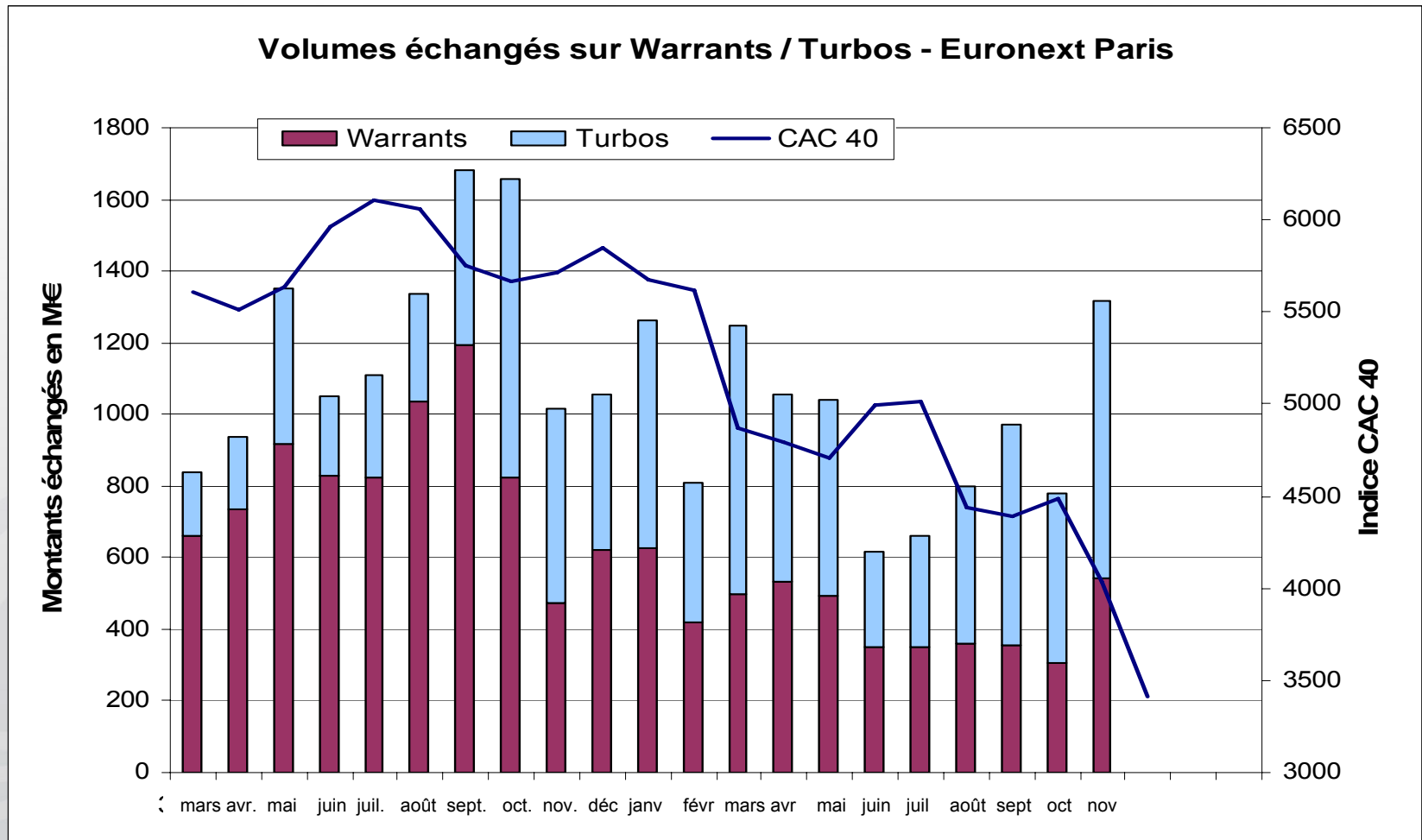
- Un volume en capitaux en baisse de 20% et un nombre de transactions stables.
- Un nominal 2008 estimé à 200 Milliards d'Euros.
- Une transaction moyenne démontrant une bonne résistance de la clientèle particulière.
- Une augmentation des Produits d'Investissement à la défaveur des Produits de Levier.
- Le volume des Produits de Levier et d'Investissement sur Indice est stable.
- La baisse observée sur les produits de Levier sur actions est en faveur des Produits d'Investissement sur commodities.

		Tous produits Dérivés de Bourse
		TOTAL
2007	Premium (M€)	15 709
	Nb transactions	2 461 643
	Transaction moyenne	6 381
2008 Extrapolation	Premium (M€)	12 454
	Variation / 2007	-21%
	Nb transactions	2 344 766
	Variation / 2007	-5%
	Transaction moyenne (€)	5 312
	Estim Nominal (M€)*	198 780

* Extrapolation des nominaux sous-jacents ajustés du delta traités par 2 émetteurs représentant 36% de parts de marché.

Les montants en Nominal sont ajustés du Delta.

Sources : AFPDB



CODE DE BONNE CONDUITE

Le respect fondamental du client

La promotion de valeurs éthiques

Une approche de conformité

- Règles communes
- Bonne information des investisseurs
- Promouvoir une utilisation large mais adéquate des Warrants et Certificats.
- Domaines de recommandation

Les règles communes défendues par l'AFPDB (1/2)

- Une information complète et sincère sur la situation financière de l'émetteur.
- Une information transparente sur le sous-jacent.
- Une recherche de standardisation des produits, y compris de leurs appellations commerciales, pour favoriser la concurrence.
- Une documentation commerciale claire, fidèle et équilibrée en référence au guide édité par l'AMF.

Les règles communes défendues par l'AFPDB (2/2)

- Accès facile et équitable à l'information légale et commerciale.
- Sur le marché secondaire assurance de bonne formation des prix et de liquidité, dans des conditions normales de marché.
- Assurer aux investisseurs la bonne application des principes déontologiques:
 - ✓ Primauté de l'intérêt des clients
 - ✓ Respect de l'intégrité des marchés
 - ✓ Lutte contre la blanchiment

Domaines de recommandation couverts

- Structuration des produits
- Émission des produits
- Accès à l'information du public
- Distribution
- Commercialisation
- Communication
- Liquidité du marché secondaire

LES TRAVAUX DE L'AFPDB POUR 2009

- Mise en place d'un suivi statistique trimestriel de l'industrie.
- Pistes d'amélioration pour un meilleur référencement des produits sur la Place de Paris.
- Élaboration de règles communes dans le traitement des réclamations clients.
- Réflexions sur une harmonisation fiscale.

QUESTIONS / RÉPONSES